

Fiche signalétique du projet

Construction de la Cité Administrative

Dans le cadre du Programme d'Action du Gouvernement (PAG) de 2016 à 2021, le ministère du cadre de vie et du développement durable a initié la construction d'une cité administrative qui vise à mettre un terme définitif aux baux pour loger les services de l'Etat. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la construction de bâtiments administratifs regroupant les services publics afin d'optimiser leur fonctionnement, développer le patrimoine bâti de l'Etat et réaliser des économies d'échelle.

bâti de l'Etat et réaliser des économies d'échelle.			
Date de démarrage	2021	Date probable de fin	2023
Durée du projet	24 mois	Etat du projet	En appel d'offres
Présentation			
Objectif stratégique • Améliorer l'offre d'espace et la commodité de travail			
	Réduire les baux administratifs		
	• Améliorer la fonctionnalité des services de l'Etat et permettre aux usagers de		
	gagner en célérité dans le traitement de leurs dossiers		
Résultats attendus	Les baux administratifs sont réduits		
	Un cadre adéquat est offert aux agents de l'administration public		
	Des bâtiments administratifs y compris les infrastructures connexes sont construits		
Zone(s) d'intervention	Ahossougbéta, commune d'Abomey-Calavi, département de l'Atlantique		
Caractéristiques spécifiques			
Activités ou	• Etudes technico-économiques (Esquisses, APS, APD, EIES, etc.)		
composantes du	Libération des sites		
projet	Viabilisation du site		
	Construction des bâtiments		
Livrables du projet	locaux techniques) assortis de parkings, d'un restaurant, des salles de conférences, d'un centre médical, d'ouvrages divers sur le site (bassin, passerelle, clôture,),		
d'équipements modernes de communication			
 Modèle économique L'Etat mobilise les ressources nécessaires pour la construction (dettes et PP 			
	la cité et rétrocède le patrimoine ainsi que la dette à la SImAU		
	La SImAU facture les loyers mensuels à l'Etat et encaisse les produits qu'elle utilise paur le remboursement de la dette.		
	pour le remboursement de la dette		
lean acts attacked	A la fin de la période du projet, le patrimoine revient à l'Etat		
Impacts attendus	Redynamisation de l'économie locale		
Efficacité dans le fonctionnement des services de l'Etat			
Coût du projet			
Coût total (ou estimé)	69,8 milliards F CFA Etat Béninois / SImAU		
L			
Acteurs du projet Maître d'ouvrage (MO) Ministère du Cadre de Vie et du Développement durable (MCVDD)			
Maîtrise d'ouvrage (MO)			
déléguée (MOD)	Société Immobilière et d'Aménagement urbain (SImAU)		
Maître d'œuvre (MOE)	Cabinet Koffi & Diabaté Architectes		
Bureau de Contrôle	SOCOTEC AFRICA		
Technique	JOCOTEC ALNICA		
Entreprises	Sélection en cours		
Autres intervenants	AERAMR Conseil		
A LOS OF THE STATE			